



## ASSOCIATION LOGRAMI

Siège social : 8 rue de la Ronde 03500 POURCAIN SUR SIOULE

### Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

Relatif à l'exercice de 12 mois clos le 31/12/2019

168, rue de Grenelle  
75007 PARIS

**T. 01 53 59 62 00**  
F. 01 77 56 61 02  
*office@sbp.fr*  
**www.sbp.fr**

SARL au capital de 150 000 €  
RCS Paris B 399 231 737  
Société inscrite à l'Ordre des Experts  
Comptables de Paris et d'Île-de-France,  
et à la Compagnie Régionale des  
Commissaires aux Comptes de Paris

---

A l'assemblée générale de l'ASSOCIATION LOGRAMI,

## **Opinion**

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de l'ASSOCIATION LOGRAMI relatifs à l'exercice de 12 mois clos le 31/12/2019, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

## **Fondement de l'opinion**

### ***Référentiel d'audit***

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

### ***Indépendance***

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance qui nous sont applicables, sur la période du 01/01/2019 à la date d'émission de notre rapport, et notamment nous n'avons pas fourni de services interdits par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes.

## **Justification des appréciations**

En application des dispositions des articles L. 823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués, sur le caractère raisonnable des estimations significatives retenues et sur la présentation d'ensemble des comptes.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

## **Vérification du rapport moral**

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de moral sur la situation financière et les comptes annuels.

## **Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement de l'entité relatives aux comptes annuels**

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de l'entité à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider l'entité ou de cesser son activité.

## **Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels**

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- Il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;

- Il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- Il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- Il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- Il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Fait à Paris, le 13/10/2020

Pour la société SBP

**Stéphane BENAYOUN**

Commissaire aux comptes

# **Etats financiers**

au 31 décembre 2019

---

**ASS LOGRAMI**

8 rue DE LA RONDE  
03500 SAINT POURCAIN SUR SIOULE

---

## Bilan actif

	Brut	Amortissement Dépréciation	Net au 31/12/2019	Net au 31/12/2018
<b>ACTIF IMMOBILISE</b>				
Immobilisations incorporelles				
Fonds commercial				
Autres immobilisations incorporelles	835	835		69
Immobilisations corporelles	200 104	124 819	75 285	40 908
Immobilisations financières	300		300	300
<b>TOTAL ACTIF IMMOBILISE</b>	<b>201 239</b>	<b>125 654</b>	<b>75 585</b>	<b>41 276</b>
<b>ACTIF CIRCULANT</b>				
Stocks et en-cours (autres que marchandises)				
Marchandises				
Avances et acomptes versés sur commandes				
Créances				
Usagers et comptes rattachés				
Autres	1 048 823		1 048 823	1 155 951
Valeurs mobilières de placement	45		45	45
Disponibilités (autres que caisse)	653 982		653 982	549 520
Caisse				
<b>TOTAL ACTIF CIRCULANT</b>	<b>1 702 850</b>		<b>1 702 850</b>	<b>1 705 516</b>
<b>REGULARISATION</b>				
Charges constatées d'avance				
Charges à répartir sur plusieurs exercices				
Autres comptes de régularisation				
<b>TOTAL REGULARISATION</b>				
<b>TOTAL GENERAL</b>	<b>1 904 089</b>	<b>125 654</b>	<b>1 778 435</b>	<b>1 746 793</b>

Legs nets à réaliser :		
acceptés par les organes statutairements compétents		
autorisés par l'organisme de tutelle		
Dons en nature restant à vendre :		

## Bilan passif

	au 31/12/2019	au 31/12/2018
<b>FONDS ASSOCIATIFS</b>		
Fonds propres		
Fonds associatifs sans droit de reprise		
Ecart de réévaluation		
Réserves	1 501 045	1 346 677
<b>Résultat de l'exercice</b>	<b>65 695</b>	<b>154 368</b>
Report à nouveau		
<b>SOUS-TOTAL : SITUATION NETTE</b>	<b>1 566 740</b>	<b>1 501 045</b>
Autres fonds associatifs		
Fonds associatifs avec droit de reprise		
Ecart de réévaluation sur des biens avec droit de reprise		
Subventions d'investissement	46 791	42 566
Provisions réglementées		
Droits des propriétaires (Commodat)		
<b>TOTAL FONDS ASSOCIATIFS</b>	<b>1 613 531</b>	<b>1 543 611</b>
<b>PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES</b>	<b>48 615</b>	<b>50 872</b>
<b>FONDS DEDIES</b>		
<b>DETTES</b>		
Emprunts et dettes assimilées		
Avances et commandes reçues sur commandes en cours		
Fournisseurs et comptes rattachés	7 560	6 240
Autres	84 055	125 952
<b>TOTAL DETTES</b>	<b>91 615</b>	<b>132 192</b>
<b>Produits constatés d'avance</b>	<b>24 674</b>	<b>20 118</b>
<b>TOTAL GENERAL</b>	<b>1 778 435</b>	<b>1 746 793</b>

(1) Dont à plus d'un an (a)	
Dont à moins d'un an (a)	116 289
(2) Dont concours bancaires et soldes créditeurs de banque	
(3) Dont emprunts participatifs	
(a) A l'exception des avances et acomptes reçus sur commandes en cours	

## Compte de Résultat

	Exercice N 31/12/2019	Exercice N-1 31/12/2018
<b>PRODUITS D'EXPLOITATION (hors taxes)</b>		
Ventes de marchandises		
Production vendue (biens et services)	420	630
Production stockée		
Production immobilisée		
Subventions d'exploitation	645 504	780 409
Cotisations		
Autres produits	22 369	
<b>TOTAL PRODUITS D'EXPLOITATION</b>	<b>668 293</b>	<b>781 039</b>
<b>CHARGES D'EXPLOITATION (hors taxes)</b>		
Achats de marchandises		
Variation des stocks (marchandises)		
Achats d'approvisionnements		
Variation des stocks (approvisionnements)		
Autres charges externes	193 950	161 153
Impôts, taxes et versements assimilés	2 298	3 676
Rémunérations du personnel	306 490	248 952
Charges sociales	105 374	212 979
Dotations aux amortissements	24 558	14 951
Subventions accordées par l'association		
Autres charges	468	
<b>TOTAL CHARGES D'EXPLOITATION</b>	<b>633 139</b>	<b>641 712</b>
<b>RESULTAT D'EXPLOITATION</b>	<b>35 154</b>	<b>139 328</b>
<b>PRODUITS FINANCIERS</b>	<b>1 617</b>	<b>1 837</b>
<b>CHARGES FINANCIERES</b>		<b>3 537</b>
<b>PRODUITS EXCEPTIONNELS</b>	<b>39 342</b>	<b>17 142</b>
<b>CHARGES EXCEPTIONNELLES</b>	<b>10 198</b>	<b>204</b>
<b>IMPOTS SUR LES BENEFICES</b>	<b>221</b>	<b>198</b>
<b>REPORT DE RESSOURCES NON UTILISEES DES EXERCICES ANTERIEURS</b>		
<b>ENGAGEMENTS A REALISER SUR RESSOURCES AFFECTEES</b>		
<b>EXCEDENT OU DEFICIT</b>	<b>65 695</b>	<b>154 368</b>

## Règles et méthodes comptables

L'annexe au bilan avant répartition de l'exercice clos le 31/12/2019, dont le total est de 1 778 435 euros et au compte de résultat de l'exercice, présenté sous forme de liste, dégageant un excédent de 65 695 euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/01/2019 au 31/12/2019.

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Ces comptes annuels ont été arrêtés le 31/08/2020 par le président.

### Règles générales

---

Les comptes annuels de l'exercice au 31/12/2019 ont été établis conformément au règlement de l'Autorité des Normes Comptables n°2014-03 du 5 juin 2014 à jour des différents règlements complémentaires à la date de l'établissement des dits comptes annuels.

Les conventions comptables ont été appliquées avec sincérité dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Seules sont exprimées les informations significatives. Sauf mention, les montants sont exprimés en euros.

### Immobilisations corporelles et incorporelles

---

Les immobilisations corporelles et incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition pour les actifs acquis à titre onéreux, à leur coût de production pour les actifs produits par l'entreprise, à leur valeur vénale pour les actifs acquis à titre gratuit et par voie d'échange.

Le coût d'une immobilisation est constitué de son prix d'achat, y compris les droits de douane et taxes non récupérables, après déduction des remises, rabais commerciaux et escomptes de règlement de tous les coûts directement attribuables engagés pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner selon l'utilisation prévue. Les droits de mutation, honoraires ou commissions et frais d'actes liés à l'acquisition, ne sont pas rattachés à ce coût d'acquisition. Tous les coûts qui ne font pas partie du prix d'acquisition de l'immobilisation et qui ne peuvent pas être rattachés directement aux coûts rendus nécessaires pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner conformément à l'utilisation prévue, sont comptabilisés en charges.

#### Amortissements

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire en fonction de la durée de vie prévue.

- \* Installations techniques : 4 ans
- \* Matériel et outillage industriels : 4 ans
- \* Matériel de transport : 4 ans
- \* Matériel de bureau : 4 ans
- \* Matériel informatique : 4 ans
- \* Mobilier : 4 ans

La durée d'amortissement retenue par simplification est la durée d'usage pour les biens non décomposables à l'origine.

## Règles et méthodes comptables

### **Créances**

---

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

### **Provisions**

---

Toute obligation actuelle résultant d'un événement passé de l'entreprise à l'égard d'un tiers, susceptible d'être estimée avec une fiabilité suffisante, et couvrant des risques identifiés, fait l'objet d'une comptabilisation au titre de provision.

### **Produits et charges exceptionnels**

---

Les produits et charges exceptionnels tiennent compte des éléments qui ne sont pas liés à l'activité courante du syndicat.

## Notes sur le bilan

## Actif immobilisé

## Tableau des immobilisations

	Au début d'exercice	Augmentation	Diminution	En fin d'exercice
- Frais d'établissement et de développement				
- Fonds commercial				
- Autres postes d'immobilisations incorporelles	9 349			835
<b>Immobilisations incorporelles</b>	<b>9 349</b>			<b>835</b>
- Terrains				
- Constructions sur sol propre				
- Constructions sur sol d'autrui				
- Installations générales, agencements et aménagements des constructions				
- Installations techniques, matériel et outillage industriels	103 375			131 951
- Installations générales, agencements aménagements divers				
- Matériel de transport	49 139			54 739
- Matériel de bureau et informatique, mobilier	12 964			13 414
- Emballages récupérables et divers				
- Immobilisations corporelles en cours				
- Avances et acomptes				
<b>Immobilisations corporelles</b>	<b>165 479</b>			<b>200 104</b>
- Participations évaluées par mise en équivalence				
- Autres participations				
- Autres titres immobilisés				
- Prêts et autres immobilisations financières	300			300
<b>Immobilisations financières</b>	<b>300</b>			<b>300</b>
<b>ACTIF IMMOBILISE</b>	<b>175 127</b>			<b>201 239</b>

## Notes sur le bilan

## Amortissements des immobilisations

	Au début de l'exercice	Augmentation	Diminutions	A la fin de l'exercice
- Frais d'établissement et de développement				
- Fonds commercial				
- Autres postes d'immobilisations incorporelles	9 280			835
<b>Immobilisations incorporelles</b>	<b>9 280</b>			<b>835</b>
- Terrains				
- Constructions sur sol propre				
- Constructions sur sol d'autrui				
- Installations générales, agencements et aménagements des constructions				
- Installations techniques, matériel et outillage industriels	69 873			81 698
- Installations générales, agencements aménagements divers				
- Matériel de transport	45 146			32 120
- Matériel de bureau et informatique, mobilier	9 552			11 001
- Emballages récupérables et divers				
<b>Immobilisations corporelles</b>	<b>124 571</b>			<b>124 819</b>
<b>ACTIF IMMOBILISE</b>	<b>133 851</b>			<b>125 654</b>

## Notes sur le bilan

### Actif circulant

#### Etat des créances

Le total des créances à la clôture de l'exercice s'élève à 1 049 123 euros et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an
<b>Créances de l'actif immobilisé :</b>			
Créances rattachées à des participations			
Prêts			
Autres	300		300
<b>Créances de l'actif circulant :</b>			
Créances Clients et Comptes rattachés			
Autres	1 048 823	1 048 823	
Charges constatées d'avance			
<b>Total</b>	<b>1 049 123</b>	<b>1 048 823</b>	<b>300</b>
Prêts accordés en cours d'exercice			
Prêts récupérés en cours d'exercice			

#### Produits à recevoir

	Montant
Produit à recevoir	3 783
Produits à recevoir - subventions	1 044 140
Intérêts courus à recevoir	445
<b>Total</b>	<b>1 048 368</b>

## Notes sur le bilan

## Fonds propres

## Tableau de variation des fonds propres

VARIATION DES FONDS PROPRES	A l'ouverture	Affectation du résultat	Augmentation	Diminution ou consommation	À la clôture
Fonds propres sans droit de reprise					
Fonds propres avec droit de reprise					
Ecart de réévaluation					
Réserves	1 346 677	154 368			1 501 045
Report à Nouveau					
Excédent ou déficit de l'exercice	154 368	-154 368	65 695		65 695
<b>Situation nette</b>	<b>1 501 045</b>		<b>65 695</b>		<b>1 566 740</b>
Fonds propres consommables					
Subventions d'investissement	42 566		4 224		46 791
Provisions réglementées					
Droits de propriétaires (Commodat)					
<b>TOTAL</b>	<b>1 543 611</b>		<b>69 919</b>		<b>1 613 531</b>

## Provisions

## Tableau des provisions

	Provisions au début de l'exercice	Dotations de l'exercice	Reprises utilisées de l'exercice	Reprises non utilisées de l'exercice	Provisions à la fin de l'exercice
Litiges					
Garanties données aux clients					
Pertes sur marchés à terme					
Amendes et pénalités					
Pertes de change					
Pensions et obligations similaires	44 881				42 624
Pour impôts					
Renouvellement des immobilisations					
Gros entretien et grandes révisions					
Charges sociales et fiscales sur congés à payer					
Autres provisions pour risques et charges	5 991				5 991
<b>Total</b>	<b>50 872</b>				<b>48 615</b>
<b>Répartition des dotations et des reprises de l'exercice :</b>					
Exploitation			2 257		
Financières					
Exceptionnelles					

## Notes sur le bilan

### Dettes

#### Etat des dettes

Le total des dettes à la clôture de l'exercice s'élève à 116 289 euros et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an	Echéances à plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles (*)				
Autres emprunts obligataires (*)				
Emprunts (*) et dettes auprès des établissements de crédit dont :				
- à 1 an au maximum à l'origine				
- à plus de 1 an à l'origine				
Emprunts et dettes financières divers (*) (**)				
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	7 560	7 560		
Dettes fiscales et sociales	84 055	84 055		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
Autres dettes (**)				
Produits constatés d'avance	24 674	24 674		
<b>Total</b>	<b>116 289</b>	<b>116 289</b>		
(*) Emprunts souscrits en cours d'exercice				
(*) Emprunts remboursés sur l'exercice				
(**) Dont envers les associés				

#### Charges à payer

	Montant
Fournisseurs - fnp	7 560
Dettes provisio. pour congés payés	32 125
Charges sociales sur congés payés	13 385
<b>Total</b>	<b>53 070</b>

## Notes sur le bilan

### Comptes de régularisation

---

#### Produits constatés d'avance

	Produits d'exploitation	Produits Financiers	Produits Exceptionnels
Produits constatés d'avance	24 674		
<b>Total</b>	<b>24 674</b>		

## Notes sur le compte de résultat

### Charges et produits d'exploitation et financiers

#### Subventions d'exploitation

Montant des subventions 2019 : 696 606 € dont 24 674 € de produits constatés d'avance et 37 367 € de subventions d'équipement.

#### Résultat financier

	31/12/2019	31/12/2018
Produits financiers de participation		
Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé		
Autres intérêts et produits assimilés	1 617	1 837
Reprises sur provisions et transferts de charge		
Différences positives de change		
Produits nets sur cession de valeurs mobilières de placement		
<b>Total des produits financiers</b>	<b>1 617</b>	<b>1 837</b>
Dotations financières aux amortissements et provisions		3 537
Intérêts et charges assimilées		
Différences négatives de change		
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement		
<b>Total des charges financières</b>		<b>3 537</b>
<b>Résultat financier</b>	<b>1 617</b>	<b>-1 700</b>

### Charges et Produits exceptionnels

#### Résultat exceptionnel

Opérations de l'exercice

	Charges	Produits
Valeurs comptables des éléments d'actif cédés	10 198	
Produits des cessions d'éléments d'actif		6 200
Subventions d'investissement virées au résultat		33 142
<b>TOTAL</b>	<b>10 198</b>	<b>39 342</b>